

*Direction du personnel  
et des services*

**Arrêté du 3 mars 2000 modifiant l'arrêté du 2 avril 1999 portant nomination de membres du comité d'orientation du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques**

NOR : *EQUP0010036A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 28 septembre 1998 relatif au comité d'orientation du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques et notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu l'arrêté du 2 avril 1999 portant nomination de membres du comité d'orientation du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques ;

Sur la proposition du directeur du personnel et des services,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 2 de l'arrêté du 2 avril 1999 portant nomination de membres du comité d'orientation du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques est modifié ainsi qu'il suit :

*Membres titulaires*

« Mme Dodu (Dominique), directrice du centre interrégional de formation professionnelle d'Aix-en-Provence, est nommée en remplacement de Mme Maurin (Jacqueline), pour la durée de mandat restant à courir. »

*Membres suppléants*

« M. Segonds (Jean-Pierre), directeur du centre interrégional de formation professionnelle de Tours, est nommé en remplacement de M. Dubois (Michel), pour la durée de mandat restant à courir ;

« M. Barbier (Henri), directeur du centre interrégional de formation professionnelle d'Arras, est nommé en remplacement de M. Carpéné (André), pour la durée de mandat restant à courir. »

Article 2

L'article 3 de l'arrêté du 2 avril 1999 portant nomination de membres du comité d'orientation du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques est modifié ainsi qu'il suit :

*Membre titulaire*

« Mme Ronxin (Colette) est nommée en remplacement de Mme Nirup (Christina), pour la durée de mandat restant à courir. »

Article 3

Le directeur du personnel et des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*Le directeur du personnel  
et des services,*  
P. Chantereau